# **Swisscom News**

## pour les Communes

### Bienvenue dans ce premier numéro

Nous avons le plaisir de vous présenter le premier numéro de nos «Swisscom News pour les communes». Nous vous communiquerons désormais régulièrement des informations relatives à l'infrastructure et aux services, spécialement adaptées aux représentantes et représentants des communes.

## Quel est l'objet de cette publication?

Chaque numéro vous proposera des informations sur des thèmes en lien avec la construction de réseaux tels que l'extension du réseau à fibre optiques, les développements dans le domaine de la communication mobile et d'autres contenus en rapport avec Swisscom. Vous découvrirez des interviews, des détails techniques et des articles sur les derniers développements et services chez Swisscom. Vous serez ainsi toujours au fait des principales tendances et nouveautés techniques.

Nous espérons qu'en plus d'être instructive, cette publication contribuera à simplifier la communication et la collaboration avec Swisscom. N'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits et suggestions afin que nous puissions en tenir compte dans les prochains numéros.

Meilleures salutations Fränzi Aufdenblatten et Sven Guyer Responsables des Partenariats d'Infrastructure



# La stratégie de réseau de Swisscom

### **Notre vision**

À la campagne, en ville ou dans des lieux plus reculés, tous les ménages et tous les commerces de Suisse doivent disposer d'un accès Internet d'une puissance de l'ordre du gigabit. Pour ce faire, Swisscom modernise son actuelle infrastructure de télécommunication fixe et mobile dans toutes les communes suisses.

# D'ici 2035, la quasi-totalité de la population aura accès au réseau à fibre optique

Le développement de la couverture fibre optique est prévu comme suit: environ 57% d'ici fin 2025, de 75% à 80% en 2030 et d'au moins 90% en 2035 (état 2024: 5,6 millions de logements et commerces).

En dehors des zones d'habitation, Swisscom assure la couverture au moyen des technologies de communication mobile et satellite.

#### Fermeture du réseau de cuivre

La mise en place d'un réseau à fibre optique aussi large que possible sur l'ensemble du territoire impliquera dans les années à venir le démantèlement du réseau de cuivre, marquant la fin d'une histoire de plus d'un siècle. Les technologies actuelles du cuivre consomment beaucoup d'énergie, sont plus sujettes aux pannes et ne sont plus développées. Swisscom mise par conséquent toujours sur la meilleure technologie possible. Notre clientèle est connectée à la fibre

optique lors de nouvelles installations, de déménagements ou d'événements similaires.

## Collaboration avec les acteurs locaux

Dans le cadre de l'extension du réseau à fibre optique, Swisscom souhaite mettre en place des coopérations dans toute la Suisse, en s'appuyant sur des modèles éprouvés. En cas d'échec d'une demande de coopération avec un acteur local, Swisscom modernise son infrastructure de réseau fixe existante de manière autonome.



#### **Dates et actions**

# Une journée pour les petites et les grandes actions

La sixième «Journée de la bonne action» aura lieu le 24 mai 2025. Cette action participative de Coop appelle à réaliser de grandes choses ensemble grâce à des initiatives bénévoles à petite ou grande échelle. Swisscom et ses collaborateurs seront également actifs ce jour-là. SOS Villages d'Enfants, partenaire officiel de Coop cette année, est également un partenaire de longue date du programme de développement durable de Swisscom. Dans le cadre de l'initiative Mobile Aid, nous collecterons le 24 mai 2025 d'anciens téléphones portables dans plus de 30 magasins Coop sélectionnés, afin de permettre le recyclage et la réutilisation de précieuses matières premières.

Les recettes de cette action seront intégralement reversées à SOS Villages d'Enfants. Vous pouvez, vous aussi, collecter d'anciens téléphones portables dans votre commune et les remettre le 24 mai 2025 dans l'un des 30 magasins Coop concernés, ou à tout moment dans un Swisscom Shop.

#### En savoir plus:





#### Du nouveau du côté de la Confédération

# Programme d'encouragement pour l'Internet rapide dans toute la Suisse

Dans le cadre de la stratégie Gigabit, le Conseil fédéral entend permettre à la population suisse d'accéder à un Internet très rapide sur l'ensemble du territoire. Il a ainsi proposé un programme d'encouragement afin que les régions très périphériques, où le développement dicté par le marché ne serait pas déployé, puissent également profiter de l'extension du réseau à fibre optique. Ce programme doit être financé à parts égales par la Confédération et les cantons. La consultation relative à ce programme

d'encouragement s'étendra jusqu'au 23 juin 2025. La stratégie Gigabit de la Confédération constitue une bonne approche pour garantir la couverture gigabit souhaitée par les milieux politiques, que le marché n'est pas en mesure d'assurer. Swisscom estime judicieux que le programme d'encouragement soit axé sur la demande, neutre sur le plan technologique, et que les raccordements à la communication mobile soient également éligibles dans le cadre d'une évaluation économique globale.

Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet sur le portail de l'OFCOM. www.bakom.admin.ch/fr





## Mythes Swisscom | Vrai ou faux?

## "L'avenir est mobile, c'est pourquoi Swisscom n'investit plus que dans la communication mobile"

**Faux!** C'est exactement l'inverse. Swisscom investit environ deux tiers de ses moyens dans le développement du réseau à large bande fixe (FTTH) et environ un tiers dans le développement de la communication mobile. Même si la mobilité va gagner du terrain dans les années à venir, des investissements dans les deux réseaux restent nécessaires. Ils répondent en effet aux différents besoins de la clientèle et ne sont pas interchangeables, mais complémentaires. Les deux réseaux sont indispensables pour garantir une bonne couverture.

#### Extension de la communication mobile

# Arrêts du Tribunal fédéral relatifs à la communication mobile: quelles conséquences pour les communes?

Avec l'introduction de la cinquième génération de communication mobile (5G) en 2019, le Parlement a reconnu que les procédures existantes datant des débuts de la communication mobile n'étaient plus adaptées à la technologie d'avenir. Il a chargé le Conseil fédéral de présenter la motion 20.3237 «Réseau de téléphonie mobile. Créer dès à présent les conditions générales propices à un déploiement rapide». Entretemps, le Tribunal fédéral a clarifié diverses questions de détail et rendu des arrêts de principe. Le Tribunal fédéral a décidé d'autoriser la technologie 5G et les antennes adaptatives.

# Trois arrêts sont actuellement particulièrement importants pour les communes.

L'arrêt du Tribunal fédéral dans le cas Wil SG (1C\_506/2023) a eu pour conséquence que plus d'un millier d'installations doivent faire l'objet d'une autorisation ordinaire de permis de construire a posteriori pour une question spécifique. Le niveau de protection a été et reste respecté. Les demandes permettent de remédier à une lacune juridique formelle. Les procédures ne sont pas pertinentes du point de vue du droit matériel.

Un deuxième arrêt concernant un cas à Sarnen OW (1C\_414/2022) a conduit à l'abrogation des procédures simplifiées de modernisation d'installations existantes (modifications dites mineures) par la Conférence des directeurs cantonaux des travaux publics (DTAP). Les recommandations de la DTAP concernant les affaires mineures ont été introduites par les cantons en 2013, afin de garantir l'entretien du réseau et de réduire les charges pour toutes les parties concernées.

Dans un troisième arrêt de principe (1C\_307/2024), le Tribunal fédéral a approuvé pour la première fois l'application du facteur de correction aux antennes adaptatives, laquelle avait été demandée dans le cadre d'une procédure ordinaire d'autorisation de construire, et a rejeté dans son intégralité le recours de la partie adverse. Il a constaté que l'application du facteur de correction aux antennes adaptatives modernes n'entraînait pas de diminution du niveau de protection par rapport aux antennes conventionnelles.

#### Bases légales au niveau de la Confédération

Les arrêts du Tribunal fédéral ont montré que les directives au niveau des ordonnances (ici en particulier l'ORNI, ordonnance sur la protection contre le rayonnement non ionisant) sont désormais insuffisantes. Une base légale est nécessaire pour réglementer cette thématique de manière juridiquement contraignante.

Toutes les parties concernées s'interrogent actuellement sur la marche à suivre pour garantir l'entretien du réseau pendant cette période transitoire. Cela concerne en particulier le remplacement d'antennes défectueuses ou, plus fréquemment encore, le cas où des types d'antennes autorisés ne sont plus disponibles sur le marché après de longues procédures d'autorisation. Presque tous les travaux d'entretien des installations de

communication mobile sont actuellement soumis à des demandes de permis de construire en bonne et due forme, ce qui freine l'entretien et entraîne une charge de travail nettement plus élevée pour les communes et les services spécialisés.

Selon les chiffres de l'association professionnelle «asut», le nombre de projets de communication mobile en suspens a donc de nouveau nettement augmenté dans toute la Suisse, dépassant les 3000.

Les autorités compétentes et le secteur de la communication mobile collaborent sur des propositions de solutions transitoires. La mise en place rapide d'une base légale est dans l'intérêt de toutes les parties concernées et garantit la sécurité juridique, y compris au regard des nombreux intérêts divergents en matière de communication mobile dans les communes.



# eGovHub – le portail suisse pour les prestations administratives numériques

L'eGovHub de Swisscom marque une nouvelle étape dans la numérisation des offres de services destinées aux villes, aux communes et aux cantons. Un hub relie les différents produits et outils prêts à l'emploi, permettant ainsi des processus administratifs adaptés et sur mesure. La prise en charge du projet d'identité électronique (e-ID) constitue un élément important du projet.

À l'occasion d'un entretien, Christina Hirsch nous en dit plus sur ce service de cyberadministration.

## Quels sont les avantages de l'eGovHub pour les communes?

Christina Hirsch: Il associe des modules pour une identification sûre, des signatures et des cachets électroniques, ainsi que des interfaces avec les applications spécialisées et l'IA. Résultat: une cyberadministration plus claire pour les deux parties — les communes et les habitantes — et un accès aux différents services via un seul portail. Le hub est conçu de manière modulaire, ce qui permet aux communes et aux cantons de choisir librement les composants qu'ils souhaitent utiliser. Six cantons et 550 villes et communes utilisent actuellement la solution de Swisscom.

## Cette solution semble prometteuse: tous les services sont réunis sur une seule plateforme tout en restant flexibles. Quelles fonctions et technologies concrètes sont intégrées dans l'eGovHub?

Christina Hirsch: L'eGovHub comprend plus de 50 interfaces vers différents systèmes de gestion existants liés aux habitants et aux finances, aux administrations commerciales, aux systèmes d'information géographique (SIG) et aux portails de données. À l'avenir, l'eGovHub utilisera également l'identité électronique prévue par la Confédération (e-ID). Dans le processus numérique, les utilisatrices

et utilisateurs peuvent s'identifier à l'aide de l'e-ID, partager leurs données et les utiliser pour des transactions, ou encore enregistrer des documents en vue de leur réutilisation, conformément aux principes de la Self Sovereign Identity (SSI).

### Quel est l'impact de l'eGovHub en termes de numérisation dans l'administration et la cyberadministration?

Christina Hirsch: Nous souhaitons apporter une contribution durable en complétant de manière modulaire les portails eGov existants. Lors de la connexion au fournisseur d'identité (p. ex. AGOV) et l'e-ID prévue, les caractéristiques d'identité confirmées sont intégrées aux processus en ligne. D'autres étapes importantes de la numérisation peuvent ainsi être franchies. Les habitantes et habitants n'ont pas besoin de ressaisir les données enregistrées, et les documents commandés en ligne peuvent être directement établis par voie numérique. Cette solution globale facilite et accélère considérablement les processus pour toutes les parties prenantes.

# Quelles entreprises participent au développement de l'eGovHub?

Christina Hirsch: Pour la nouvelle offre de cyberadministration, les filiales de Swisscom suivantes ont combiné leur expertise: ajila AG, spécialiste de la numérisation des processus, Innovative Web SA (i-web), spécialiste du web et de la cyberadministration pour les pouvoirs publics, et Swisscom Trust Services SA, qui permet l'intégration de contrôles d'identité en ligne, de signatures qualifiées et de cachets réglementés ou de certificats des autorités.

Pour toute question sur le Swisscom eGovHub, tout renseignement complémentaire ou demande d'entretien: Digital.Trust@swisscom.com



Christina Hirsch est Executive Vice President Digital Trust et présidente du Conseil d'administration des filiales Digital Trust Business de Swisscom.

Mentions légales «Swisscom News»

Mai 2025 Tirage 2200

Éditeur Swisscom (Suisse) SA, 3050 Berne

Rédaction et contact meine.gemeinde@swisscom.com mio.comune@swisscom.com ma.commune@swisscom.com

Scannez ici pour accéder à la version en ligne

